



INVESTIR  
DANS VOS  
COMPÉTENCES



Identification des Besoins  
en Compétences des Entreprises

Projet cofinancé dans le cadre du Plan  
d'investissement dans les compétences

[etoile.regioncentre-valde Loire.fr](http://etoile.regioncentre-valde Loire.fr)

[besoins-competences-entreprises.fr](http://besoins-competences-entreprises.fr)

 Identification des besoins en compétences des entreprises

## Appui Individuel à la Stratégie Compétences

### Règlement d'Intervention à l'attention des entreprises volontaires

## 1- Présentation du dispositif

L'Appui Individuel à la Stratégie Compétences est mis en place à l'attention des entreprises qui souhaitent, à la suite d'un club compétences, aller plus loin dans l'approche compétences. Elles pourront bénéficier d'un accompagnement adapté à leurs problématiques.

La finalité des appuis est de définir et de formaliser, au sein des entreprises volontaires, une stratégie compétences et de proposer des hypothèses d'axes d'intervention à privilégier. L'entreprise mettra en œuvre en autonomie cette stratégie (avec des appuis opérationnels externes ou en mobilisant les dispositifs opérationnels accessibles).



Pour cela, un prestataire sera missionné auprès de l'entreprise et aura pour objectif :

- ▶ De faire l'analyse du projet de l'entreprise et de sa stratégie globale sous l'angle compétences,
- ▶ Puis de les formaliser si nécessaire de manière synthétique,
- ▶ Il clarifiera ensuite les évolutions internes ou externes attendues dans les mois à venir sur l'ensemble des domaines de l'entreprise (économique, technologique, social ou juridique...).
- ▶ Il facilitera l'identification par l'entreprise des impacts de ces évolutions et de cette stratégie sur les compétences de l'entreprise.
- ▶ Il créera une lecture des enjeux au niveau des compétences de l'entreprise et mettra à jour les effets des évolutions attendues sur les compétences existantes.
- ▶ Il identifiera ainsi une matrice des forces, faiblesses, opportunités et menaces existantes au sein de l'entreprise, au regard de cette stratégie compétences.
- ▶ Il dessinera les pistes de solutions à envisager, en clarifiant ce qui sera à réaliser par l'entreprise, avec l'appui d'outils ou de prestations externes, ou de dispositifs publics.

Au sortir de cet appui, l'entreprise accompagnée disposera ainsi d'une stratégie compétences adaptée et d'axes possibles d'interventions permettant d'y répondre.

**Les problématiques concernées par ces appuis** sont, par exemple et de manière non exhaustive :

- ▶ L'anticipation d'un départ en retraite et ses conséquences
- ▶ L'annonce d'une mobilité sur un poste clé d'une TPE
- ▶ Le développement d'une nouvelle technologie ou l'accès de l'entreprise à un nouveau marché et son impact sur tous les salariés
- ▶ La réorganisation d'un service de l'entreprise
- ▶ La prise en compte des impacts de la COVID 19 sur la vie de l'entreprise
- ▶ L'aide à la clarification des compétences clés impactées lors de la pandémie COVID 19

**Les problématiques qui ne sont pas concernées** par cet appui sont notamment :

- ▶ La qualité de vie au travail
- ▶ Les rémunérations
- ▶ Les accords d'entreprise
- ▶ L'organisation d'un service RH
- ▶ L'analyse de la situation financière de l'entreprise
- ▶ Le conseil au développement économique foncier
- ▶ La réalisation d'un plan de formation
- ▶ L'accompagnement au recrutement
- ▶ La professionnalisation RH
- ▶ Les outillages RH en général

## **2- Modalités d'organisation et de financement de l'Appui Individuel à la Stratégie Compétences**



Plusieurs prestataires ont été désignés pour appuyer les entreprises de la région Centre-Val de Loire.

L'appui à la stratégie compétences concerne et doit mobiliser l'entreprise dans son ensemble. Le consultant pourra en concertation avec le chef d'entreprise travailler avec la direction, les managers intermédiaires ou les salariés au cours des jours d'interventions définis.

## **Etape 1 : Déclaration des entreprises volontaires**

Chaque entreprise volontaire à cet **Appui Individuel à la Stratégie Compétences** remplit le formulaire de demande suivant : <http://www.alfacentre.org/demandeappui.htm>

Le document est disponible sur le site [etoile.regioncentre.fr](http://etoile.regioncentre.fr) dans l'espace Pro. Le formulaire est à envoyer au :

GIP Alfa Centre-Val de Loire  
Appui Individuel à la Stratégie Compétences  
Valentin GILLET  
10 rue St Etienne  
45 000 ORLEANS

Ou par mail [identificationdescompetences@alfacentre.org](mailto:identificationdescompetences@alfacentre.org) ; [v.gillet@alfacentre.org](mailto:v.gillet@alfacentre.org) ; [a.dumas@alfacentre.org](mailto:a.dumas@alfacentre.org)

## **Etape 2 : Réception d'une proposition d'intervention**

Les prestataires formulent une proposition d'intervention sous 10 jours comprenant :

- ▶ une note synthétique sur l'approche méthodologique proposée,
- ▶ le temps d'appui préconisé,
- ▶ un devis précis pour la réalisation de la mission.

L'entreprise pourra dans cette période être contactée par les prestataires pour clarifier ses besoins.

## **Etape 3 : Sélection du prestataire**

Le GIP sélectionnera la meilleure proposition d'intervention dans un délai de 10 jours suivant la réception du dossier.

## **Etape 4 : Démarrage de l'Appui Individuel à la Stratégie Compétences**

L'appui débutera selon le calendrier proposé et après signature des contrats par les parties. L'appui ne pourra excéder 15 journées au total et s'achèvera le 31 mars suivant.

## **Etape 5- Fin de l'intervention**

Après chaque intervention, les entreprises recevront un rapport d'intervention confidentiel faisant état de la stratégie compétences et des axes d'intervention préconisés pour sa déclinaison.



*Document mis à jour en décembre 2021*